

**Association C-E-A / Commissaires d'exposition associés
32, rue Yves Toudic, 75010 Paris**

**Conseil d'administration
9 avril 2019**

Le Conseil d'Administration s'est tenu dans les locaux de la Cité internationale des arts, situés au 18, rue de l'Hôtel de Ville, 75004 Paris.

Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1- Examen des demandes d'adhésion
- 2- Point sur les travaux du chantier RH & Stratégie
- 3- Préparation de la journée à Marseille du 1er juin : AGE + PUBLIC POOL #7
- 4- Préparation de l'AGE du 5 juillet et de la soirée SET UP avec Documents d'artistes
- 5- Préparation du programme de voyage 2019
- 6- Point sur la plateforme
- 7- Point sur le chantier Résidences
- 8- Retour sur la journée du 13 mars
- 9- C-E-A peut-il siéger à la Commission 2D/3D fonds de formation des artistes-auteurs
- 10- Comment intervenir au sein de la Mission ministériel sur l'auteur et l'acte de création?
- 11- Traduction plaquette de présentation C-E-A en anglais
- 12- Questions diverses

Présent•e•s

Damien Airault
Jean-Christophe Arcos
Fabienne Bideaud
Arlène Berceliot Courtin
Marianne Derrien
Laura Morsch-Kihn
Leïla Simon
Marion Zilio

Représenté•e•s

Marie-Louise Botella représentée par Damien Airault
Théo-Mario Coppola représenté par Jean-Christophe Arcos
Raphaële Jeune représentée par Leïla Simon
Lucie Orbie représentée par Leïla Simon
Jérôme Cotinet-Alphaize représenté par Marianne Derrien
Julien Duc-Maugé représenté par Marianne Derrien
Madeleine Mathé représentée par Damien Airault
Andrea Rodriguez Novoa est représentée par Fabienne Bideaud
Karin Schlageter représentée par Arlène Berceliot Courtin
Veronica Valentini était représentée par Marion Zilio

En l'absence de Jérôme Cotinet-Alphaize, la séance est présidée par Marianne Derrien, Vice-présidente.

1. Examen des demandes d'adhésion

Acceptées : Chloé Beulin, Florence Cheval, Indira Béraud

Ajourné : Jean-Marc Dimanche

Demande de précisions : Karina El Melou

2. Chantier RH et Stratégie

1/ Les objectifs du chantier RH & Stratégie étaient à la base concentrés sur le contrat de Juliette Courtillier ; ils se sont élargis au printemps 2018 à une enquête auprès des adhérent•e•s.

Ces travaux sont aujourd'hui remis à l'ordre du jour pour faire part des suites de l'enquête.

Les ateliers montés à la Cité internationale des arts ont été très peu suivis (matinées en pleine FIAC, chantier récent, thématique exigeante), et n'ont pas pu donner suite à une formalisation des travaux.

Un nouvel élan semble aujourd'hui bienvenu, aussi bien pour communiquer que pour faire participer les membres.

De nouvelles stratégies de partenariat peuvent être imaginées, avec l'AICA, avec l'ADIAF..., pour amenuiser le décalage entre l'exigence des travaux de l'association et la participation de ses adhérent•e•s.

D'autres méthodologies de communication interne peuvent être envisagées, par exemple la mise en ligne des comptes-rendus des différentes instances (conseil d'administration, rendez-vous institutionnels).

Un autre axe, davantage lié au plaidoyer et aux aspects juridiques et institutionnels, semble à creuser : les avancées sont réelles, les membres expriment des attentes, mais la communication et l'information restent déficitaires. Un POOL dédié à cette question peut être organisé en ce sens.

En tout état de cause, la question juridique est cruciale pour l'association, tant par la présence de l'association au sein des instances de représentation de la filière (SODAVI, CNPAV...), que par la communication délivrée aux membres.

C-E-A doit définir son positionnement sur la structuration des parcours d'artistes discutée au SODAVI en fonction des débats et des prises de position des membres de cette instance.

Le calendrier des réunions des instances est mouvant, les débats complexes : TRAM, chargé de l'organisation du SODAVI, édite régulièrement des mémos susceptibles de faire comprendre les avancées et de permettre à C-E-A d'élaborer progressivement son positionnement.

2/ Sur le plan de l'organisation interne, les modalités d'attribution des fonctions au sein du CA peuvent être explicitées, ainsi que le mode de gouvernance.

Les répondant•e•s de l'enquête se sont exprimé•e•s en faveur d'une gouvernance classique telle que C-E-A la pratique déjà, et d'une extension des mandats de 3 ans, renouvelables une fois. Une réflexion sur des possibles mandats mais aussi sur les modalités de candidatures au Bureau et au Conseil d'administration est envisagée, afin de clarifier les modalités de nominations et de vote pour la prochaine Assemblée Générale.

Afin que cela soit mis à l'Ordre du jour du Conseil d'Administration de mai, Damien Airault propose de réexaminer les statuts, rejoint par Leïla Simon et Jean-Christophe Arcos, afin de pointer les questions organisationnelles que l'AG pourra trancher, et mettre en forme quelques propositions à débattre.

3. Préparation de la journée à Marseille du 1^{er} juin

Dans le cadre du PAC, C-E-A aura un temps de visibilité à Marseille :

- le vendredi 31 mai : visites d'expositions et d'ateliers d'artistes (partenariats avec Musées de Marseille pour expo Erwin Wurm & Documents d'artistes PACA l'après-midi), vernissages,
- le samedi 1^{er} juin : AGE accueillie par ArtCade (le matin) et PUBLIC POOL #7 à la Friche l'après-midi, puis fête de clôture

L'ordre du jour de l'AG du 1^{er} juin sera soumis au Bureau en amont (pour être diffusé aux membres sous forme de convocation avant le 1^{er} mai), et comprendra un point global détaillant les actions de C-E-A à l'international, ainsi qu'en termes de recherche et de développement, les partenariats (Documents d'artistes par ex.), les événements de mise en visibilité publique, avant d'aborder les possibilités et initiatives au plan local.

Le lancement du nouveau site internet de C-E-A se fera également à cette occasion, avec l'annonce du/de la commissaire retenu•e par le jury pour la résidence SixYears.

4. AGE du 5 juillet et soirée Set Up à l'Ahah

L'équipe du projet cherche encore des financements et des solutions d'hébergement ; l'ADIAF va être sollicitée ainsi que la Fondation des artistes et la collectionneuse Stéphanie Stein qui a déjà soutenu CEA lors du PUBLIC POOL au FRAC Hauts de France.

Le Réseau documents d'artistes prend en charge la création d'un visuel à diffuser à partir de fin mai/début juin, avec visibilité dans O2.

5. Programme de voyages 2019

L'Institut Français a soutenu C-E-A sur le programme de voyages à une hauteur de 6 000 euros alors qu'il en avait été demandé 12 000 euros. L'IF lance un nouveau programme, «I-Portunus », dans lequel C-E-A verra si elle peut s'inscrire.

<https://www.i-portunus.eu/wp-fuut/wp-content/uploads/2019/04/APPEL-A-CANDIDATURE-I-PORTUNUS-FR.pdf>

C-E-A lance également des pistes sur d'autres collaborations que ceux définis et fondés par l'IF, par exemple avec Art Vilnius, la Norvège, Mondrian Fund, ...

La European Cultural Foundation peut être sollicitée (avant octobre 2019) pour financer la prospection préalable aux voyages de 2020 ; 2020 peut néanmoins être une année où les voyages d'étude sont moins nombreux et financés par des partenaires ad hoc hors IF.

6. Point sur la plateforme internet et le nouveau site

11. Traduction de la plaquette C-E-A en anglais

La construction du site avance aussi vite que possible mais l'équipe du chantier découvre des complexités qu'elle n'avait pas envisagées. Devant les impératifs de délais, il devient urgent de finaliser l'arborescence et les basculements de l'ancien au nouveau site, ainsi que de statuer sur une modalité de traduction assistée par IA sous supervision humaine (Karolina Laderska, stagiaire au sein de C-E-A, a fait un retour d'expérience très positif sur cette modalité) pour certains documents.

Les textes de présentation générale de la plaquette et du site doivent correspondre, et être traduits par un•e traducteur/-trice français•e.

Le CA valide :

- que les documents sont hiérarchisés par Juliette Courtilier entre documents généraux (plaquette de présentation, vadémécum, adhésions, réseaux européens..., dont le nombre de signes doit être évalué) et documents dédiés aux événements et chantiers portés par des membres
- que les documents généraux stratégiques sont traduits par un•e traducteur/-trice professionnel•le (reliquat budgétaire de 800 euros sur journée européenne)
- que les documents annexes sont traduits par Intelligence Artificielle sous supervision de Karolina Laderska.

7. Chantier Résidences

A la suite du départ de Laetitia Bahuon à la coordination du réseau Arts en résidence, la stratégie partenariale doit être revue.

Ann Stouvenel peut être sollicitée pour réévaluer le partenariat entre C-E-A & Art en résidence pour remobiliser le chantier.

8. Compte-rendu de la journée internationale du 13 mars

Les acteurs/-trices qui ont été invité•e•s lors de cette journée sont véritablement impliqués dans les dynamiques actuelles en Roumanie, loin des sentiers battus.

Une dizaine de commissaires ont participé aux visites d'ateliers dès le 12 mars au soir.

La journée du 13 mars a permis de présenter les initiatives des invité•e•s (matinée) et de faire participer une quinzaine de commissaires français•es et étrangers ainsi que des artistes résidents à la Cité internationale des arts.

Le partenariat avec l'ENSAD-Lab est aujourd'hui en suspens, voire terminé, mais d'autres pistes peuvent être explorées avec l'Université Paris 8.

La communication a permis de toucher de nombreux acteurs/-trices parisiens•es (Palais de Tokyo, Fondation Cartier, ...).

Le partenariat avec la CIA sur ce point peut se développer par la création d'un espace de rencontres régulières avec les commissaires accueilli•e•s en résidence.

9. C-E-A peut-il siéger à la commission 2D/3D fonds de formation des artistes auteurs ?

Le CA ne peut se prononcer sur ce point en l'absence des membres ayant suivi les débats.

10. Comment intervenir au sein de la mission ministérielle sur l'auteur et l'acte de création ?

Bruno Racine a été nommé à la tête d'une mission chargée de plancher sur ces questions.

C-E-A sera vigilant aux éventuelles évolutions.

11. Questions diverses

- Posée par Damien Airault : le logo peut-il être changé ? Et le sigle ?
Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'administration.

- Posée par Damien Airault : Damien soumettra au prochain CA le cas d'étude d'un plagiat d'exposition susceptible de faire jurisprudence.

La séance est levée à 13h30

La Vice-présidente
Marianne Derrien



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Derrien', is centered on the page. The signature is written in a cursive, flowing style. Below the signature, there is a small, faint red mark or stamp.